

Publié le 12 novembre 2019

AXA-Michaël Paillon, nouveau partenaire conseil de la Fédération des Epl

Agent général d'assurances basé à Poitiers depuis 1980, Michaël Paillon a développé une expertise reconnue dans le domaine des énergies renouvelables.



Disposant d'une expérience dans le domaine des projets EnR depuis plus de 25 ans, l'agence Axa-Michaël Paillon apporte déjà des solutions à une quinzaine d'Epl sur l'ensemble du territoire national. Elle rejoint le mouvement des Epl en qualité de partenaire conseil.

Outre son activité en matière d'assurance IARD classique, Michaël Paillon propose en effet une offre spécifique en matière de responsabilité civile de producteur d'énergie, de bris de machines, ou encore de pertes de recettes, permettant de couvrir les installations d'énergies renouvelables de tous types : photovoltaïque, éolien, hydraulique ou encore méthanisation.

Fort de son expertise, Michaël Paillon peut ainsi accompagner les projets et la croissance des Epl dès la phase de réflexion en amont de leur réalisation.

Retrouvez toutes les Informations et contacts sur la [page dédiée de notre site](#).